

## Jean-Baptiste André Godin à Armand Roy, 1er février 1887

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (26)

Collation2 p. (319r, 320r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Armand Roy, 1er février 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/52265>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [1er février 1887](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) – Familistère

Destinataire [Roy, Armand](#)

Lieu de destination Saint-Michel-en-Thiérache (Aisne)

## Description

Résumé Sur une pétition en faveur d'un minimum salarial. Godin informe Roy qu'il lui a envoyé le numéro du journal *Le Devoir* du 23 janvier contenant un projet de pétition à la Chambre des députés. Godin souhaite qu'un grand nombre d'ouvriers de sa contrée et des Ardennes signent la pétition. Il lui demande s'il veut recevoir des modèles de pétition imprimés au nom des ouvriers des usines d'Hirson et de Saint-Michel. Il se demande si Hourlier, Anceaux, Desquibet et Cie ne se chargerait pas eux-mêmes de faire signer la pétition.

Notes La pétition des ouvriers de la fonderie Hourlier, Anceaux, Desquibet et Cie est conservée au Cnam dans le fonds Godin (FG 13 (6) (b)).

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Articles de périodiques, Pétitions](#)

Personnes citées

- [Alizart, Jules \(1845-1910\)](#)
- [Hourlier, Anceaux, Desquibet et Cie](#)

Œuvres citées « Pétition demandant une sanction à la loi du 21 mars 1884 sur les Syndicats ouvriers, et par cette sanction un remède aux crises du travail et de l'industrie », *Le Devoir*, t. 11, n° 437, 23 janvier 1887, p. 50-55. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.11/53/100/838/0/0>, consulté le 24 novembre 2023]

Lieux cités

- [Ardennes \(France\)](#)
- [Hirson \(Aisne\)](#)
- [Saint-Michel-en-Thiérache \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Guise Familistère  
1 février 1847

Monsieur Rooy,

Je vous ai fait adresser le Dévoir du 15 janvier, par lequel vous aurez vu que dans l'impossibilité où nous nous sommes mis de réaliser le projet d'une entente entre les ouvriers et les patrons, nous allons signer ici et adresser une pétition à la Chambre des Députés.

Il serait du plus grand intérêt que cette pétition fût signée par le plus grand nombre possible des ouvriers de votre contrée et des Ardennes.

Mais je vois, par le crainte que vous exprimez vous-même de prendre l'initiative de faire signer une pétition semblable, combien cela sera difficile.

Je serais désireux pourtant de vaincre ces difficultés et je vous écris, sachant que Monsieur

Allizart ne l'a pas fait, pour nous prier de me dire s'il nous conviendrait de recevoir des modèles de petition imprimés au nom des ouvriers des usines.

d'Hirson et St Michel, afin de les faire signer en nous concertant avec nos camarades ?

Je ne sais pas si Messieurs Hourlier, Anceaux, Desquillet et Cie ne se chargerait pas eux-mêmes de faire signer cette petition.

Car ils n'ont para bien disposés en faveur de cette mesure

Veuillez donc me répondre le plus tôt possible et agréez, je vous prie, Monsieur mes parfaites civilités

*Gaudenzia*